

REZE

MAGAZINE



N°69
Juillet-août-septembre
2000

Communauté urbaine,
c'est voté, p. 18-19



Roller

**Tout le monde
s'y met**

P23 . 2000 . 69



flunch

Du 1er Juillet au 30 Septembre 2000

Un plat chaud acheté
le 2ème plat chaud

10f
1,52 €

la réduction s'applique sur le plat le moins cher et n'est pas cumulable avec d'autres promotion, le Menu Express et les Soirées Brasserie. Offre valable, sur remise de ce coupon, pour 2 personnes prenant ensemble leur repas

SALLE CLIMATISÉE

flunch

Nantes Rezé • C.Cial Atout Sud
Tél. 02 40 04 11 85

OUVERT 7 JOURS / 7
MÊME LE DIMANCHE
DE 11H A 21H30 NON STOP

**Société Bretonne
de Travaux Publics**



TOUS TRAVAUX VRD

ASSAINISSEMENT - VOIRIE

TERRASSEMENTS - GÉNIE CIVIL

Siège Social : DISSIGNAC B.P. 115 - 44612 ST NAZAIRE

Tél. 02 40 70 22 56 - 02 40 70 22 57

Fax 02 40 00 91 80



**CENTRE COMMERCIAL
L'océane**



30 BOUTIQUES A VOTRE SERVICE
Route de la Rochelle à Rezé

ACCUEIL

CHOIX

QUALITÉ



Une agglo plus efficace

EDITORIAL

Le conseil municipal du 23 juin a voté en faveur de la transformation du district en communauté urbaine au 1er janvier 2001. Cette décision deviendra effective si la majorité des 21 communes concernées y est favorable.

Le choix que nous avons fait est issu de la loi sur l'intercommunalité, destinée à mieux organiser le développement de l'agglomération.

Voilà qui va lui donner du sens et de l'ambition, lui permettre d'affirmer sa dimension européenne.

J'en suis heureux. Les villes vont en effet être appelées à s'associer davantage encore pour conduire ensemble un projet commun de développement urbain et d'aménagement,

mettre en œuvre de nouvelles politiques de solidarité, gérer plus efficacement les principaux services à la population.

Cependant, je reste attentif à l'organisation que les maires vont mettre en place pour deux raisons. D'une part, l'exercice de la démocratie, tant au niveau des élus communautaires qu'au niveau des possibilités de consultation des citoyens, doit pouvoir s'exprimer dans les meilleures conditions. D'autre part, afin que le système déconcentré des services de la communauté puisse fonctionner de manière satisfaisante, je demande que le dialogue avec les élus des communes soit mieux garanti. L'échelon communal doit garder, aujourd'hui et demain, toute sa dimension.

**Gilles Retière,
Maire.**



Le territoire de l'agglomération va être partagé en 10 pôles communautaires.

« Le choix de la communauté urbaine est garant de plus de cohérence ».

10 et 11 ENSEIGNEMENT
Des projets éducatifs sympas pour les enfants

12 et 13 COLLECTE SÉLECTIVE
Le recyclage de l'acier

15 SÉCURITÉ
La conduite accompagnée, c'est plus sûr

17 SANTÉ
Les associations luttent contre l'alcoolisme

18 et 19 DISTRICT
Communauté urbaine : c'est voté

20 VACANCES
Des aides pour partir prendre l'air

21 à 23 SPORTS/LOISIRS
- Le roller, phénomène de société
- A. Gicquel, le Rezéen champion du monde

25 SYNDICAT D'INITIATIVE
Le portrait de l'ex-président, Michel Soulas

26 PATRIMOINE
L'orangerie de la Bauche-Thirault

27 HISTOIRE
Interview de Michel Kervarec

29 et 30 BD ET JEUX

Illustration de la couverture : Roller dans le quartier des Mahaudières
Site internet : www.mairie-reze.fr



INFO SERVICE

Rezé-Magazine est un trimestriel réalisé par le service communication de la mairie de Rezé.

Directeur de la publication : Alain Guiné
Rédacteur en chef : Jacques Lamy
Rédacteur en chef adjoint : Dominique Robin
Photos : Mireille Janvier.
BD : Bruno Bazile.
Mots flechés : Philippe Imbert
Ont collaboré à ce numéro : Anne Augié, Baladine Claus, Agnès Clermont, Paul Delacroix, Thomas Heng, Geneviève Martin, Vanessa Ripoché.
Maquette : Le Square Deshoullères
Impression : Top Imprimerie.
Régie publicitaire : Vanden SA
Tirage : 20 000 exemplaires
Contact Rezé-Magazine : Hôtel de Ville - BP 159
44403 Rezé Cédex - 02 40 84 43 00
Imprimé sur du papier recyclé Cyclus fabriqué à 100 % à partir de vieux papiers.

TRAVAUX

Voirie

● Depuis la mi-mars, la rue de la Croix-Médard est le théâtre d'une importante restructuration : réaménagement du stationnement, réfection des accotements, réalisation d'une bande cyclable dans le sens Bouguenais / Rezé... La fin des travaux est programmée cet été. Coût : 1,2 MF/182 939 €, incluant une participation de la Région de 75 000 F/11 434 € ■



Rue de la Croix-Médard.

● Le réaménagement de la RN 137 (ancienne route de la Rochelle) se poursuit avec la réalisation de travaux dans la rue Charles Rivière, entre les rues Lechat et Blanchet : renforcement des conduites d'eau potable, effacement des réseaux aériens, pavage des trottoirs, réalisation d'aires de stationnement, réfection de la voirie, plantations d'arbres, etc. Montant des travaux, qui doivent être achevés pour l'automne : 2 MF/304 898 €, subventionnés à hauteur de 1 MF/152 449 € par le District et 118 000 F (17 989 €) par la Région ■

Centre socioculturel de Ragon

Plus de 330 000 F/ 51 070 € de travaux vont être réalisés cet été au centre socioculturel de Ragon (maison de quartier, rue du Vivier) : changement des revêtements de sol dans les espaces de dégagement et le hall d'accueil, aménagement d'un local - ayant servi de garage à vélos - en salle d'activités, divers travaux d'isolation phonique ■

Groupe scolaire Château nord

Chaque année, la ville travaille à la rénovation de ses écoles. En dehors de travaux de réhabilitation réalisés en 1985, le groupe scolaire Château nord, construit en 1960, n'avait pas encore fait l'objet d'un large programme de rénovation.

Aussi, la ville a souhaité engager une importante réhabilitation : ravalement des façades, réfection de la toiture, création de placards dans les classes et suppression des parois vitrées donnant sur les couloirs, réfection des sols plastiques, peintures intérieures, travaux de sécurité incendie.

Les travaux ont débuté en juin pour s'achever à la rentrée scolaire de septembre. Coût de l'opération : 2,1 MF/320 143 €, financés à hauteur de 160 230 F/24 427 € par le Conseil général ■



Logement social

Vous cherchez un logement ? Pour simplifier votre demande, la ville s'est dotée du fichier commun de l'offre de logement locatif social. Concrètement, un système informatique relie tous les organismes HLM du département ainsi que leurs partenaires. Ce dispositif a pour but de faciliter les démarches des ménages en leur fournissant les offres de logement disponibles et les attributions décidées. Les demandes s'effectuent indifféremment auprès du service municipal du logement (02 40 84 42 94), du CCAS (02 40 84 43 00), de l'Espace Habitat Social (6 rue Sainte-Catherine à Nantes, 02 40 89 94 50) ou auprès d'un organisme HLM ■



De nouveaux logements rue de la Blordière.

Guide de l'association

Pour vous informer sur la création et le fonctionnement d'une association, ses statuts, ses moyens financiers, sa comptabilité... un guide est à votre disposition sur Internet (www.guidon.asso.fr). L'association nantaise Guid'on

l'a réalisé en partenariat avec le CRI, organisme rezéen de formation aux nouvelles technologies. Une version papier du guide sera disponible, en novembre, à l'accueil de la mairie. Lien sur le site web de la ville : www.mairie-reze.fr ■

Parcs et promenades

Deux nouveaux dépliants « espaces verts » réalisés par la ville sont disponibles, à l'accueil de la mairie et dans les principaux lieux publics. Sont à découvrir ou redécouvrir : les parcs de la Carterie, la Houssais, Praud, Paul Allain, la Morinière, la Grève, la Balinière et Mahaudières.

Les itinéraires de quatre promenades qui cheminent à la périphérie de la commune et à l'intérieur même de la ville sont également présentés : villages de Loire (Trentemoult/St-Lupien/Haute-Ille) ; vallée de la Jaguère (St-Lupien/village du Genétais) ; bords de Sèvre (Pont-Rousseau/quai L. Sécher) ; ruisseau du Jaunais (Sèvre/chemin de la Guzoire). Accès des parcs et promenades (rues, transports publics et parkings) et sites remarquables de la ville sont précisés sur les documents ■



Carte de quotient familial

Valable du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, la carte de quotient familial est indispensable pour déterminer les tarifs de services ou d'activités suivants : Caisse des écoles, ARPEJ, école municipale de musique et de danse, halte-garderie, MJC, ateliers d'écriture de la médiathèque. Elle concerne donc tous ceux qui font appel à ces organismes et elle est délivrée gratuitement à l'accueil de la mairie, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Des pièces sont à fournir pour son obtention. Renseignements à l'accueil de la mairie : 02 40 84 43 84 ou 02 40 84 43 00 ■

Sécurité

Vacances tranquilles

Quinze personnes employées par la ville et qui assurent habituellement la sécurité des parkings et des sorties d'école seront mobilisées, cet été, pour surveiller les principaux lieux de promenade et de détente. Sont concernés : bords de Sèvre, parcs de la

Morinière et des Mahaudières, abords de la piscine et de la médiathèque, quartiers de St-Lupien, de la Robinière, de la Trocardière et du Château... L'une des équipes circulera à VTT.

Cette opération sera menée en partenariat avec le commissariat de police : des adjoints de sécurité surveilleront les principaux lieux publics. Par ailleurs, les habitants sont invités à signaler leur départ en vacances au commissariat (02 40 84 73 00) : une visite des extérieurs de leur domicile sera effectuée régulièrement par des policiers. Enfin, signalons qu'une plaquette de conseils à suivre pour éviter les cambriolages est disponible au commissariat ■



Une équipe de surveillance se déplacera en VTT.

L'été, pour la plupart des jeunes, est synonyme de vacances. Aussi, l'Arpej-Rezé a préparé un vaste programme d'activités, histoire de satisfaire tous les goûts et tous les budgets (le coût des activités est fonction du quotient familial). Il reste encore quelques places pour les camps et séjours.

Pour les 15-25 ans

■ Passeport Été Jeunes

Permet d'obtenir des tarifs réduits, de découvrir un métier avec un professionnel ou encore d'apporter une aide bénévole ponctuelle à une association.

Pour les 15-25 ans.
Passeports disponibles dans les lieux publics.

■ Aides à l'initiative

Un animateur vous aide à la mise au point de votre projet de voyage ou de loisirs.

Pour les 16-25 ans.
Renseignements au Point information jeunesse Rezé-centre, 02 40 75 89 46.

Pour les 13-17 ans

■ Été jeunes Tonic

Toujours de nombreuses activités : sorties, repas, activités nautiques... Les jeunes participent chaque semaine à l'élaboration des programmes d'activités. D'ores et déjà, on sait que plusieurs temps forts rythmeront l'été (animations

Loisirs d'été



sportives en soirée, repas à thème, sorties à la journée sur la côte). Cerise sur le gâteau : les **Trentemouziales**, le 30 août de 19 h à minuit, au parc de la Grève (entrée libre). Au programme : présentation de photos des centres de loisirs pendant l'été, repas et concerts.

Pour tout renseignement, contacter :
PAJ du Château, allée de Touraine, 02 40 75 71 61.
PAJ de Trentemoult, rue Rio, 02 51 70 07 95.

Pôle jeunesse Jaunais, rue François Bonamy, 02 51 70 18 29.

Pôle jeunesse Ragon, 1 rue de la Quératière, 02 40 32 35 26.

Du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 17 h à 18 h.

■ Atelier multimédia

La radio « Tonic FM » s'est vue attribuer une fréquence à l'année (99,9 MHz), ce qui permettra des activités et émissions plus suivies. Mais,

pendant tout l'été, d'autres activités sont proposées dans cet atelier : initiation à Internet, à la vidéo, réalisation de films vidéo.

Espace Diderot, 02 40 05 15 12.

■ Mécakit

Activités et sports mécaniques (construction de robotique et cross, sorties).

Pôle jeunesse Ragon.

■ Mini-camps

Plusieurs camps de 5 jours en juillet et en août : activités nautiques à Telgruc-sur-Mer, voile-aviron à St-Vincent-sur-Oust, canoë sur l'Erdre ou sur la Sèvre. Deux autres camps, plus longs (12 jours) sont organisés pour les 13/16 ans à Telgruc-sur-mer. Inscription en fonction des places encore disponibles

Renseignements :
Points jeunes et ARPEJ.



La radio Tonic FM.

Pour les moins de 13 ans

■ Centres de loisirs

Le Chêne Gala. Activités et jeux variés pour les petits.

Pour les 3-5 ans

La Robinière. Cultures au jardin, aquarium, découverte de

l'environnement, activités sportives et de plein air, activités manuelles et d'expression, sorties et mini-camps.

Pour les 6-8 ans

Ateliers de plein air. Jeux d'équipes, roller, promenades en VTT, courses d'orientation. Le site de la Trocardière sert de base.

Pour les 7-10 ans.

Les Visiteurs. Sorties extérieures, mini-camps...

Pour les 9-10 ans

Club Houba, Espace Diderot. Activités autour de l'audiovisuel et du multimédia. Jeux sportifs, sorties à la journée, mini-camps.

Pour les 11-13 ans

Centres de loisirs à la journée ou à la 1/2 journée.
Renseignements à l'ARPEJ.

■ Mini-camps

Centres de vacances de 5 jours, du lundi au vendredi. Plusieurs possibilités en fonction des goûts de chacun : Treffieux (activités de plein air, VTT, observation des oiseaux), Pointe St-Gildas (pêche et activités nautiques, randonnées, baignades...), St-Vincent-sur-Oust (canoë et escalade).

Pour les 10-12 ans

ARPEJ-Rezé, Hôtel Grignon Dumoulin, 02 40 84 43 88.



Les régates de Trentemoult : le 24 septembre.

Course à pied

Dimanche 17 septembre,

à Trentemoult, Atout-sud et Haute-Ile, en matinée : challenge Raballand (9,5 km) et Trophée de la ville (20 km). Organisation : ASBR, 02 40 75 27 79 ou 02 40 32 39 75.

Régates de Trentemoult

Dimanche 24 septembre, organisé par le Centre nautique Sèvre et Loire avec le partenariat de l'Office municipal du sport, l'ARC, Bouguenais contre-courant et la ville de Rezé. Animations musicales.

Virades de l'espoir

Dimanche 1^{er} octobre, parc du Chêne Gala. Organisation : Association française de lutte contre la mucoviscidose.



Fête nationale

Jeu 13 juillet, parc de Praud, accès par la place du Traité de Rome, à partir de 21 h. Bal animé par l'Orchestre Fantaisie. Feu d'artifice à 23 h. Organisation : ville de Rezé.

Forum des associations

Samedi 2 septembre, Halle de la Trocardière, de 14 h 30 à 20 h. Possibilités de s'inscrire, de découvrir et de s'initier aux activités sportives et socioculturelles présentées.

Fête de pays

Samedi 16 et dimanche 17 septembre, à Trentemoult. Organisé par le Syndicat d'initiative.

Fête du tramway

2 septembre à Nantes Inauguration de la ligne 3 du tramway et du prolongement de la ligne 2 avec moult fanfares
Mise en service des lignes : 28 août.





Sortie du CD «L'Éklectik»

À l'initiative de la Barakason (salle de spectacle de la MJC), six groupes de la région nantaise ont eu la possibilité d'enregistrer deux de leurs compositions sur un CD collectif intitulé «L'Éklectik». Un premier CD basé sur cette même formule avait déjà vu le jour l'an passé. Les styles musicaux des groupes sélectionnés sont très variés : funk jazz (Funko Molto), chanson française (Klak Tonklown), rap (N'Cosa), hard rock (Twister Mind), power pop (Nelson) et rock expérimental (Dioz). Financée par la Barakason et l'Espace culturel Leclerc Atout sud, cette compilation a été réalisée par le studio d'enregistrement « Do Note », situé 58 rue Aristide Briand. Le CD, dupliqué en mille exemplaires, est sorti le 17 juin ■

Coup de chapeau

Julien Leterre, jeune boxeur rezéen licencié à la MJC, a été nommé vice-champion de France de boxe française, catégorie junior espoir, à l'issue de la finale qu'il a disputé contre le Lyonnais Bachir Ramzi, le 15 avril dernier, à Paris. À 18 ans, ce

sportif de haut niveau entraîné par Yves Lebas a dû suivre un parcours sans fautes pour en arriver là, franchissant ainsi avec brio, depuis novembre 99, les étapes départementales, régionales puis inter-régionales. Chapeau bas ■

Rezé au cinéma



Tournage au quai Léon Sécher.

Après la « Reine Blanche », Rezé est à nouveau le cadre d'un film. Pascal Thomas, le réalisateur de « La dilettante », a en effet choisi de poser sa caméra sur les bords de Loire et les bords de Sèvre pour le tournage de « Mercredi ou la folle journée ». Des scènes ont été tournées à North House, allée Choëmet, rue Alexandre Lemerle et sur le quai Léon Sécher (une séquence se déroule à bord du Léchalas). Une autre scène du long métrage a été filmée au centre musical de la Balinière. L'acteur principal de « Mercredi ou la folle journée » est Vincent Lindon ■

Rénovation résidence de la Houssais

La résidence privée pour personnes âgées de la Houssais a bénéficié d'une importante rénovation. Commencée début 99, une 1^{re} tranche de travaux a porté sur la rénovation et la mise aux normes sanitaires de la cuisine.

Fin 99, une 2^e tranche était consacrée à l'extension de la salle à manger ainsi qu'au réaménagement de l'accueil. Une 3^e tranche démarrera avant la fin de l'année et s'étendra sur deux ans. Elle prévoit la démolition d'un petit pavillon pour y reconstruire un bâtiment neuf de deux niveaux.

Au final, la capacité d'accueil de la résidence passera de 57 à 64 chambres (83 lits). Le montant total de l'opération est estimé à un peu plus de 20 MF / 3 048 980 €. L'État, la DDE, le conseil général et la ville de Rezé subventionnent en partie les travaux ■

Question à un élu

Rezé Magazine : où en est la politique de recrutement des emplois-jeunes sur la ville de Rezé ?

Réponse : André Marti, adjoint chargé du personnel et des transports publics.



Au 1^{er} mai 2000, nous recensons très exactement 101 postes emplois-jeunes sur la commune : 35 parmi les associations rezéennes, 42 dans l'Éducation nationale et la Police nationale, et 24 au sein des services municipaux. Les jeunes recrutés par la Ville occupent des missions très diversifiées selon leur profil : accompagnateur éducatif de jeunes à la sécurité routière, animateur d'accès aux nouvelles technologies, agent de médiation civique, coordonnatrice des actions d'accompagnement scolaire, animatrice d'accueil d'urgence pour les tout petits, etc. Ces embauches ont pu être réalisées avec l'aide de l'État qui finance chaque poste à hauteur de 80 % et le soutien de nombreux partenaires locaux, tels que la Mission locale et l'ANPE. Aujourd'hui, notre objectif est de pérenniser l'ensemble de ces nouveaux postes. Un Conseil local de suivi et de développement des emplois-jeunes a par ailleurs été créé. Une fois par an, il permet de regrouper tous ceux concernés par le dispositif emplois-jeunes, des services de l'État aux associations rezéennes en passant par la Ville et les établissements publics. Ses missions : examiner les projets de création d'emplois et accompagner leur développement ■

Aide aux accédants à la propriété

Service conseil logement (SCL), association loi 1901, vient en aide aux familles qui ont des difficultés à rembourser les emprunts contractés dans le cadre d'accession à la propriété. Concrètement, SCL renégocie les prêts afin de réduire considérablement le poids des traites mensuelles.

Pour y parvenir, l'association commence par dresser un état des lieux de la situation financière des familles. Puis elle fait office de guichet unique et prend contact avec l'ensemble des prêteurs pour trouver des accords et rééchelonner les dettes. SCL propose également un accompagnement social pour éviter les « rechutes », inhérentes aux budgets souvent tendus des ménages. 20 rue Félibien, Nantes. 02 40 20 10 22 ■

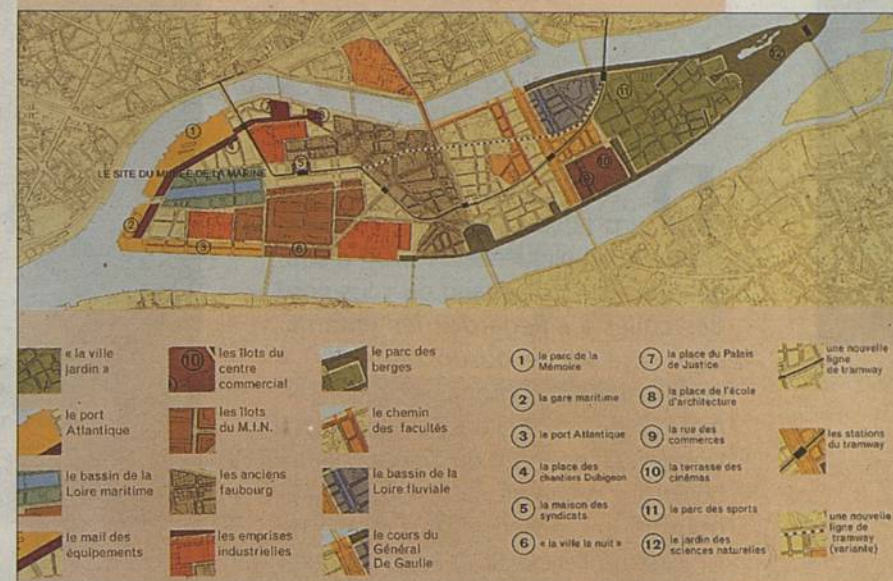
Expo au Corbu

L'exposition créée initialement par l'Association des habitants de la Maison Radieuse et consacrée à l'édifice construit entre 1953 et 1955 par Le Corbusier vient d'être renouvelée. Financé par la ville de Rezé, propriétaire de l'appartement témoin de la Maison Radieuse où l'expo est présentée, le pro-



jet s'est monté à partir de plusieurs photos et plans, d'une maquette et d'une bande-sonore. Celle-ci nous invite à « plonger » dans le contexte de l'époque de la construction puisqu'elle intègre une interview de Le Corbusier, des publicités-radio des années 50, etc. Visites sur rendez-vous, 02 40 84 43 00 ■

District infos



L'île Sainte-Anne réaménagée

Le projet Chemetoff-Berthomieu a été retenu pour restructurer l'île Ste-Anne. Il propose des modifications fondamentales dans le paysage de l'île : réaménagement des berges, bien sûr, mais aussi création de deux bassins à flot, dont le plus grand mesurera 600 m de long sur 65 m de large !

Cet espace devrait également abriter un port de plaisance de 300 places. Par ailleurs, le projet suggère la création d'une nouvelle ligne de tramway qui traverserait l'île d'Est en Ouest (près de 5 km) avant de traverser le pont Anne-de-Bretagne, réaménagé, et de rejoindre le quai de la Fosse. Enfin, un « parc de la mémoire » s'implanterait à la place des anciens chantiers Dubigeon et accueillerait un musée de la marine. Le réaménagement complet de l'île doit s'étaler sur 30 ans.

Contrat de ville 2000-2006

Le 15 mai dernier, le contrat de ville de l'agglomération nantaise a été signé*. Ce texte fait suite au diagnostic de la situation économique et sociale engagé par l'Etat en 1999. Sur la base de ce diagnostic, six axes d'interventions à effectuer dans les six ans ont été définis :

- 1- Conclure un projet en faveur de l'emploi et du développement économique.
 - 2- Développer la mixité sociale, l'intégration urbaine et la gestion urbaine de proximité.
 - 3- Assurer la cohésion sociale et la tranquillité publique.
 - 4- Renforcer le système éducatif et mobiliser les jeunes et les familles.
 - 5- Développer la citoyenneté et la gestion sociale de proximité.
 - 6- Renforcer les politiques sociales et sanitaires.
- Pour la mise en œuvre de ces actions, des zones prioritaires ont été définies, elles concernent des sites de Rezé, Nantes et St-Herblain. Les plans d'action seront financés en majeure partie par des budgets attribués par le Ministère de la ville, le conseil régional, le conseil général, des fonds européens, le Fonds d'action sociale et le district.

*Les signataires du contrat de ville : État, district, conseil régional, conseil général, les 21 communes de l'agglomération et le Fonds d'action sociale.

Jumelage

Retour à Aïn Defla

Depuis 1990/1991, les relations étaient interrompues avec la ville algérienne d'Aïn Defla, dont le jumelage officiel avec Rezé date de 1983. Elles viennent de reprendre avec le déplacement fin avril d'une délégation emmenée par le maire, Gilles Retière, qui s'est rendue à Aïn Defla. Accueillis avec curiosité et chaleur par les habitants de la ville, dont la population est passée de 36 000 à 52 000 en 10 ans, les Rezéens ont rencontré les membres de l'Assemblée populaire communale (l'équivalent de notre conseil municipal), visité la maison des jeunes, ainsi que des écoles et collèges.

« Pour les Algériens, notre présence a constitué une véritable bouffée d'air frais, un signe encourageant pour soulever la chape de plomb qui s'est abattue sur leur pays depuis dix ans », témoigne Daniel Prin, conseiller municipal chargé des relations internationales. « Notre souhait est de mettre en œuvre des projets de coopération avec Aïn Defla, basé sur des apports mutuels ». Parmi les perspectives de travail : la gestion des espaces publics autour des immeubles, les échanges scolaires. Pour en discuter plus précisément, une délégation algérienne a été invitée à Rezé ■



Lors de sa visite à Aïn Defla, le maire s'est vu offrir le traditionnel burnou.

« Des champignons dans mes yaourts, ça pas question ! » ou comment on apprend à transformer le lait.

Dans la vie, à six ans, il y a des choses « compliquées... ». On n'imagine pas. Surtout quand on vous pose des colles : « Regardez les enfants, c'est une vache ou un taureau ? » questionne à la cantonade Karine, animatrice à la ferme du Bois-Joubert à Donges, en pointant du doigt un jeune bovin qui, à vue de nez, pèse un petit quintal. Les enfants (une classe de CP-CE1 de l'école de la Houssais) tentent leur chance. Selon eux, c'est clair : c'est un taureau. Logique, il a l'air méchant. C'est pas une vache, qui donne du lait et des veaux, qui pourrait avoir cet air viril et sombre. Et puis, indice supplémentaire, il a un anneau dans le naseau. Juste, mais pas très scientifique comme conclusion. Alors, Karine se lance dans une leçon de choses : « Regardez entre ses pattes... Qu'est ce que vous voyez ? ». Pas la peine d'entrer dans les détails, on connaît la suite.

Des leçons de choses, les 19 enfants de la classe d'Annie Massé, en ont savouré tout plein, à la fin du mois de mars dernier. C'était l'idée de la maîtresse : amener les enfants en classe verte pendant trois jours dans cette grande ferme nichée au cœur des marais briérons (1). Une ferme pédagogique où l'on trouve un peu de tout : des poules qui font des œufs, des cochons qui sentent pas bon, des moutons noirs, des vaches et des « monsieurs » vaches, un chien sympa qui s'appelle Pollux et un âne pas bête qu'on surnomme Cacahuète. Et puis il y a ce terrain magnifique : 54 hectares sur lesquels sont posés un mur d'enceinte et une grande ferme en pierre. Et à l'intérieur, des cheminées. Ah... le plaisir de dessiner au coin du feu ! Bref, pour les enfants : le bonheur.

Les Taureaux et les Pollux

Pierre, Benjamin, Geoffrey, Lucile, Capucine, Sophia, Rosenne, Camille et Tiffany étaient dans le



Âgés de 6 ou 7 ans, 19 enfants de l'école

de la Houssais ont passé trois jours en classe verte à Donges, dans une ferme pédagogique. Leçons de choses...

groupe des Pollux, du nom du chien si sympa (l'autre moitié de classe s'est autoproclamée les Taureaux). Les Pollux ont été les premiers à faire leurs propres yaourts et leur fromage. D'abord, il a fallu déterminer les ingrédients : « On y met des œufs, de la farine ? ». Non, non, certainement pas. « De la crème fraîche ? », non plus. « Du lait ? », oui, c'est une bonne idée. « Et qu'est ce qu'on rajoute à ce lait ? ». Non, pas du sucre mais des champignons. « Beurk, des champignons dans mes yaourts, ça pas question ! » Voilà qui mérite quelques explications. C'est

Karine qui s'y colle : « Vous savez, on a tous des champignons dans notre corps. Des tout petits, des minuscules. Et puis il y a les microbes. On ne les voit pas. Mais il y en a qui sont très bons, comme ceux du fromage, vous savez, les taches bleues qu'on voit sur le Roquefort. Et bien nous, nous allons mettre des champignons dans notre lait. Ce sont eux qui transformeront le lait en yaourt ». Personne ne bronche : explication convaincante.

Un peu à l'écart, Annie Massé observe « ses » enfants, un œil rivé sur le viseur de son caméscope. Elle se

PROJETS ÉDUCATIFS

« Dis, comment on fait les œufs ? »

régale. Jeune institutrice, c'est la première fois qu'elle encadre un séjour. Les enfants sont ravis, elle aussi, son sourire ne trompe pas. Elle tient à donner du sens à ce séjour : « Ces sorties permettent de développer l'autonomie des enfants et leur socialisation ». Certes, certes. Mais, pour les Pollux, ce qui compte plus que tout, c'est de savoir à quelle heure ils donneront le biberon au petit chevreau orphelin, et quand est-ce qu'ils vont pique-niquer et surtout, surtout : « Dans quelle chambre je dors et qui sera avec moi ? » Socialisation, disait-on ■

(1) Le projet a coûté 10 000 F/1 524,50 € et a été subventionné à hauteur de 4 000 F/609,80 € par la ville de Rezé (Caisse des écoles). La participation des parents, qui était fonction du quotient familial, a été d'environ 300 F/45,70 €.

Jean-Jaurès chante, Plancher écrit

Des projets pédagogiques ont donné naissance au chant choral et à une correspondance avec le Burkina Faso.

Bracelets en cuir, photos, masques... Les enfants de l'école Plancher conservent précieusement les lettres et objets reçus du Burkina Faso. La correspondance avec leurs camarades de Ouagadougou, qui a démarré début 2000, les ravit. « C'est sympa, on fait connaissance », explique Guillaume (CM1). Cinquante enfants (du CE1 au CM2) se sont lancés dans l'aventure. « Comment t'appelles-tu ? As-tu un animal ? Fais-tu des maths ? ». Les questions des Burkinabés et des Français se ressemblent. « J'aime le cinéma et le tennis », répond une jeune africaine. Les Rezéens découvrent des réalités qu'ils n'imaginaient pas. « Ils sont 100 dans une classe. Il doit y avoir du bruit », pense Sullivan. « Elle m'a demandé si j'étais chrétien », s'étonne Charly. « Ma correspondante a une poule. C'est bizarre », raconte Katia. Les trois institutrices à l'origine du projet (Jocelyne Abrell, Agnès Roig, Guylaine Corgnet), aidées par l'association nantaise Kouambasoré, sont enchantées par l'expérience et espèrent la reconduire l'an prochain.

À l'école Jean-Jaurès, les enseignants se sont mobilisés autour du chant choral. Agés de 5 à 11 ans, une centaine d'enfants ont travaillé toute l'année sur des ateliers musicaux. Avec, en fin d'année, la participation, pour chacun d'entre eux, à l'un des quatre concerts auxquels l'école a pris part. Les CP-CE1 ont chanté « Mon vieux calendrier » dans le cadre de la manifestation « 2000 enfants pour l'an 2000 » organisée à la Cité des congrès. Les élèves de grande section et de CP se sont associés aux rencontres chorales organisées - par l'Inspection académique, la DRAC et avec l'aide de l'école municipale de musique



et de danse - à la Trocardière en mai avec d'autres écoles. Deux classes de CE2, CM1 et CM2 ont interprété un conte musical « Au-dessus des nuages, il fait toujours beau », en juin lors de la fête de la musique à la Balinière. Enfin, le 29 juin, toujours au centre musical, une classe de CP/CE1 a présenté un autre conte.

La culture du chant est ancrée dans l'école. Pour Nathalie Donot, enseignante, « les enfants éprouvent beaucoup de plaisir à chanter. C'est devenu une matière aussi sérieuse que les maths. Ils ne se posent plus de question, ils chantent » ■



Les projets menés dans les autres écoles sont sur Internet : www.mairie-reze.fr



Les boîtes de métal, une fois utilisées, sont refondues en aciérie pour refaire des boîtes neuves.



COLLECTE SÉLECTIVE

Lorsque vous jetez une boîte

de conserve, savez-vous qu'elle sert à en fabriquer une nouvelle ? L'acier est, en effet, le matériau le plus recyclé au monde.

Conserve, canettes, aérosols mais aussi électroménager, automobile, bâtiment... L'acier est présent partout dans notre vie de tous les jours. Il faut dire que ce matériau présente un atout essentiel : il est écologique. Aujourd'hui, en effet, plus d'une boîte en acier sur trois repart dans un nouveau cycle de vie et 45 % de l'acier est produit à partir d'acier usagé récupéré.

Si l'acier est facilement recyclé, c'est aussi parce qu'il est magnétique,

c'est-à-dire attiré par un aimant. Ce qui permet immédiatement de le distinguer des autres déchets. Les centres de traitement des déchets ménagers, comme Arc-en-Ciel, à Couëron, sont équipés d'aimants industriels. Les boîtes en acier y sont évacuées automatiquement, puis compactées et renvoyées vers les aciéries.

Ce processus fonctionne quelle que soit la méthode de collecte. Lorsque le consommateur ne trie pas ses

déchets, les emballages en acier sont incinérés avec les autres déchets ménagers, mais ne brûlent pas et peuvent donc être récupérés. Moyennant tout de même une réelle perte de temps et d'économies par rapport à la collecte sélective puisque, dans ce cas, le consommateur dépose directement dans les bacs jaunes ses emballages en acier.

Valoriser et soutenir cette démarche s'inscrit aussi dans la perspective de la disparition des décharges en France, à l'horizon 2003. Les conditionneurs d'acier versent d'ailleurs une cotisation à l'organisation Eco-Emballages qui utilise cette ressource financière pour aider les collectivités à développer le tri et la récupération des emballages usagés.

En France, c'est le groupe Usinor qui est responsable de la filière acier. C'est ainsi qu'à Basse-Indre, à quelques kilomètres à l'ouest de Rezé, Usinor Packaging (voir l'encadré ci-contre) traite l'acier récupéré et le recouvre d'une fine pellicule d'étain, propre à l'emballage alimentaire. Conditionné sous forme de bobines de 15 tonnes, l'acier est destiné à des fabricants d'emballages comme Crown Cork France (ex Carnaud Metal Box), à Nantes, qui le vendent ensuite à des remplisseurs. Ces derniers approvisionnent les supermarchés et les épiceries, où les consommateurs achètent leurs petits pois, haricots verts et cassoulets en boîte. La boucle est bouclée ! ■

USINOR PACKAGING 400 000 tonnes par an

A Basse-Indre, Usinor Packaging fournit 1/3 de la production française d'acier pour emballages (boîtes industrielles et alimentaires, aérosols, canettes, capsules).

Les 1 000 salariés d'Usinor Packaging (anciennement Sollac) produisent chaque année 400 000 tonnes d'acier sous forme de bobines, ce qui représente 300 000 km de bande d'un mètre de largeur. C'est 7 fois le tour de la Terre !

Issue des forges implantées depuis 1823 sur la rive nord de la Loire, l'usine de Basse-Indre a su tirer parti des évolutions technologiques. Dans un premier temps, les bobines d'acier en provenance des aciéries sont décapées à l'acide sulfurique, ciselées puis laminées. Cette opération permet de réduire l'épaisseur de la bande d'acier de 2 mm à 20 centièmes de mm. Dans un second temps, ce même acier est dégraissé et recuit avant de passer à « l'écrouissage » qui lui donne l'aspect nécessaire à son traitement. Enfin, dans un atelier spécialisé dans le revêtement, une fine couche d'étain est déposée sur l'acier, prêt pour l'expédition en bobines ou en feuilles. Direction : le fabricant d'emballages !

Il est intéressant de noter que, là aussi, le souci écologique est présent. En effet, Usinor Packaging utilise l'eau de la Loire toute proche pour ses besoins en eau et la retraite totalement avant de la rendre au fleuve. Par ailleurs, pour combler une part de ses énormes besoins en énergie, l'usine achète à son voisin Arc-en-Ciel (voir article ci-contre) la vapeur d'eau produite par l'incinération. Acheminée par de grands conduits qui relient les deux sites, elle se transforme en une source d'énergie précieuse pour Usinor Packaging.



Les bobines d'acier sont prêtes pour l'expédition.

Ce qui bouge dans l'économie.

Commerces

Modelo. Un atelier de fabrication de range-CD s'est installé depuis le 1^{er} mars au 18 place Roger Salengro. Daniel Olivier, ancien modéliste en industrie conçoit son mobilier selon différents concepts : tours à CD en vville, à tiroir... L'atelier n'est pas ouvert au public mais un site internet permet de passer des commandes :

<http://lmodelo.free.fr>
ou 02 40 13 80 49 ■

Avalone, atelier de création et de réparation de bijoux,



a ouvert ses portes fin février. Jean-François Dupiat, créateur, y confectionne des bijoux en argent sertis de pierres fines. Ses collections empruntent un style baroque et contemporain aux influences d'Amérique du Sud. L'atelier reçoit des visiteurs sur rendez-vous. Il est également possible de commander des bijoux par téléphone.

36 rue de l'Aérodrome,
06 89 98 04 95 ■

Jean-Claude Biguine.

Un nouveau salon de coiffure (hommes, femmes et enfants) s'est installé dans les anciens locaux de l'agence Adecco. Coupes classiques ou sophistiquées. Trois coiffeurs, Tony, Aurore et Céline assurent l'accueil des clients (sans rendez-vous). Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 19 h. 2, place P. Sépard, 02 40 05 47 22 ■

Fine Fleur s'est installé, en mars, en lieu et place de l'agence « Espace Immobilier ». Tenu par Philippe Habbay, le magasin offre un large choix de fleurs coupées en libre service, ainsi que des compositions florales « confectionnées avec des fleurs du pays », bouquets pour les événements (mariages, décès, fêtes...). Les livraisons à domicile sont assurées et c'est gratuit sur Rezé. Ouvert du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 15 h à 19 h 30. Le dimanche, de 9 h à 13 h. 1 place P. Sépard, 02 51 11 06 12 ■

Florescence. Ce nouveau magasin de fleurs, ouvert depuis le 2 février, est reconnaissable à sa vitrine qui change de décor chaque semaine ! Selon les thèmes, différents éléments habillent la boutique : fruits, fleurs exotiques... Christian Brault et Cécilia Marnier proposent des fleurs coupées et une grande variété de plantes. Des idées cadeaux sont également proposées. Horaires : du mardi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30. Dimanche, de 9 h à 13 h. 16 rue de la Chesnaie, 02 40 32 33 12 ■



Insertion par l'économie

1^{er} anniversaire de l'atelier maraîchage bio

Un an après son démarrage (Rezé-Magazine n°64), l'atelier maraîchage biologique de l'association Oser (1) a tenu ses objectifs de départ : favoriser l'insertion économique et proposer, par le biais du Centre communal d'action sociale (2), des produits de qualité aux Rezéens en difficulté économique.

Ainsi, sur un terrain de deux hectares, mis à disposition par la Ville et situé le long du ruisseau du Jaunais, au nord-est de la commune, travaillent treize personnes embauchées en contrat emploi solidarité. Sur cet espace, 12 000 m² sont cultivés, dont 1 000 m² dans des serres.

En 1999, le chantier a produit 15 tonnes de légumes, soit 600 kg par semaine. De bons résultats qui ont permis de constituer 2 525 paniers de produits frais et de saison (trois kilos chacun). Ils ont été distribués auprès de 120 personnes en moyenne par mois. Par ailleurs, une activité de jardinage avec des



enfants se déroule désormais régulièrement sur le chantier. En effet, dans le cadre d'un partenariat avec l'ARPEJ-Rezé, le centre de loisirs de la Robinière intervient sur le site chaque mercredi matin. Une classe de CP de l'école Y. et A. Plancher vient également cultiver une parcelle depuis le mois de décembre (pendant six après-midi).

(1) 12 rue Jean-Baptiste Vigier. Renseignements au 02 40 05 45 16, de 14 h à 18 h du lundi au jeudi, et de 14 h à 17 h le vendredi.

(2) Les bons et aides du CCAS sont distribués sous conditions d'inscription (ANPE, ASSEDIC, etc.) et sous conditions de ressources.



De 16 à 18 ans, prolonger l'apprentissage pour réduire les risques.

conduite sont facturés aux mêmes tarifs que dans la formation classique, mais pour l'AAC, l'élève prend souvent moins d'heures de conduite. En outre, une fois le permis obtenu, l'apprentissage anticipé de la conduite permet

de réaliser des économies d'assurance : les compagnies diminuent (ou annulent) la surprime « jeune conducteur ». Mais surtout, il fait baisser les risques d'accidents mortels chez les 18-25 ans. Ceux-ci représentaient 25 % des tués il y a dix ans, 20 % aujourd'hui.

C'est cet argument de la sécurité qui est mis en avant, à la fois par les auto-écoles et les parents. Elfried Prou est monitrice d'auto-école à Rezé : « Il est évident qu'en 3 000 km, le jeune a le temps de répéter les mouvements délicats. » Lisbeth, 18 ans, confirme : « Au début, c'est un peu stressant. Plus encore pour les parents, je crois ! Mais aujourd'hui, je sais manier la voiture, je la connais ». Sa maman, Catherine, souligne quant à elle, les contraintes de cette méthode : « Il faut être disponible et attentif, trouver le temps de faire conduire son enfant suffisamment ». En effet, pour que l'apprentissage soit réussi, les parents doivent jouer le jeu. « Et accepter, parfois, que l'on corrige certains défauts de conduite chez eux aussi », commente Elfried Prou.

Aujourd'hui, seuls 15 % des jeunes optent pour l'apprentissage anticipé de la conduite. Dans ce domaine, comme en ce qui concerne la vitesse ou le port de la ceinture de sécurité, il reste donc encore à convaincre et... du chemin à parcourir ■

L'apprentissage anticipé de la conduite permet d'augmenter ses chances

d'obtenir le permis de conduire du premier coup. Et diminue aussi les risques d'accident.

LE VOLANT DÈS 16 ANS

Conduite plus sûre

Les 18-25 ans sont parmi les premières victimes de la route. C'est pour tenter d'enrayer ces statistiques qu'a été créé, en 1987, l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC). Le principe est simple : à partir de 16 ans, il suffit de s'inscrire dans une auto-école agréée, de suivre une formation initiale de 20 heures et de passer le code. L'élève peut alors accéder à la période de « conduite accompagnée » : pendant 1 à 3 ans, il devra parcourir 3 000 km accompagné d'un conducteur âgé de plus de 28 ans, titulaire du permis de conduire depuis au moins trois ans, sans avoir été condamné

pour infraction grave au code de la route. A l'issue de cette formation, l'élève passera l'examen du permis de conduire.

Moins de tués

Premier élément positif de cet apprentissage anticipé de la conduite : il augmente le taux de réussite à l'examen du permis. 80 % des élèves AAC l'obtiennent du premier coup, contre 50 % après la formation classique.

L'apprentissage anticipé est aussi intéressant d'un point de vue financier : le code et les heures de

Poids Lourds Service Nantais



Z.I. Le Champ Fleuri - 44840 LES SORINIÈRES
Tél. 02 40 31 25 25 / 02 40 31 28 00
Télex 700 549 / Télécopie 02 40 04 41 93

TOUTES MARQUES : Mécanique et Carrosserie, P.L., Utilitaires ;
Pièces détachées, Pneumatique ; V.L., P.L., Utilitaires, Matériel

CLINIQUE saint-paul NOUVELLES CLINIQUES NANTAISES

CHIRURGIE GÉNÉRALE
CHIRURGIE THORACIQUE ET VASCULAIRE
CHIRURGIE DIGESTIVE - OPHTALMOLOGIE
O.R.L. - CHIRURGIE DE LA MAIN

26, rue Félicien Thomazeau - B.P. 167
44404 REZÉ Cedex - Tél. 02 40 32 47 00



Office Public d'Aménagement et de Construction de Loire-Atlantique

Président : Benoît MACQUET
Directeur Général : Guy BREBION

3, Bd Alexandre-Millerand - B.P. 50432
44204 NANTES CEDEX 2

Tél. 02 40 12 71 00

Fax : 02 40 35 48 31

Répond à vos besoins en logement locatifs, individuels ou collectifs, sur l'ensemble du département de Loire-Atlantique, soit plus de 6500 réalisations, constructions et projets, répartis sur une centaine de communes, dont plus de 600 logements sur Rezé

→ Consultez l'Annuaire Electronique

36
11 Norm : OPAC 44 HLM
Loc : NANTES
Dépt : 44

LYCÉES NOTRE-DAME



PROPOSENT :

UN ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL PRÉPARANT AUX :

★ BACCALaurÉATS L, ES, S

SECTION EUROPÉENNE

UN ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL PRÉPARANT AUX :

★ 4ÈME ET 3ÈME TECHNOLOGIQUES

★ BACS PROFESSIONNELS

- VENTE ACTION MARCHANDE	- BUREAUTIQUE A SECRETARIAT	- SERVICE
BEP - MÉTIER DU SECRETARIAT	- BUREAUTIQUE B COMPTABILITÉ	- BAC PRO EN 1 AN
- MÉTIER DE LA COMPTABILITÉ	- COMMERCE	- SECTION SPORTIVE DÉP. FOOT

RENSEIGNEMENTS :

LEP
50 RUE JEAN JAURÈS - BP 14 - 44401 REZE CEDEX

LEG
RUE GENDRON - BP 14 - 44401 REZE CEDEX

TÉL. 02 40 32 87 87 - FAX 02 40 32 32 10



ALCOOLOGIE

Parlons-

en ! Sur la commune, six associations viennent en aide aux personnes ayant un problème avec l'alcool.

Les six associations recensées ont des méthodes de travail différentes mais œuvrent toutes dans un même but : aider le buveur et son entourage « dans un esprit de respect et de tolérance ». Très souvent, le malade et les personnes qui vivent à ses côtés se sentent seuls, incompris. Faire un premier pas vers une association permet de rompre cet isolement, d'entamer un processus de soin ou d'affermir son abstinence.

À l'Office central d'hygiène sociale (OCHS), des médecins, psychologues, assistantes sociales, tous spécialisés en alcoologie, reçoivent le malade et/ou sa famille pour l'aider, l'orienter vers une cure, une association... L'OCHS a mis en place des séances de relaxation, de sophrologie, des groupes de paroles pour permettre aux buveurs de vivre mieux. De leur côté, la Croix d'Or/Alcool Assistance, la Croix bleue, Vie Libre et les Alcoologiques Anonymes regroupent des malades, d'anciens malades et des sympathisants. Ces associations fonctionnent sur deux principes : d'une part, personne ne peut mieux comprendre et aider un buveur qu'un ancien buveur ; d'autre part, les anciens malades, abstinents, sont la preuve vivante qu'on peut s'en sortir. Des permanences et des réunions sont organisées régulièrement. La parole y est reine. Chacun peut s'y exprimer librement sur ce qui le touche. Dans ces réunions, les an-

ciens alcoologiques trouvent la force de vivre leur abstinence et aident ceux qui sont encore prisonniers.

Des loisirs « thérapeutiques »

Au sein des associations, des liens se nouent. Aux Alcoologiques Anonymes, on se connaît seulement par son prénom. Mais si la journée est trop longue, trop difficile, on peut appeler un autre membre qui se déplace pour apporter du soutien. À la Croix bleue, les relations privilégiées entre les adhérents sont concrétisées par un carnet où chacun s'engage par écrit à ne pas boire pendant un jour, une semaine, ou plus. Au bout de plusieurs mois d'abstinence, à la Croix bleue et Vie Libre, le malade devient membre actif de l'association et reçoit une carte de couleur, symbole concret de ses efforts et des résultats.

La plupart des associations organisent également des sorties et pique-niques. Ces loisirs dits « thérapeutiques » permettent aux adhérents d'apprendre à vivre normalement, de vivre bien leur abstinence. Ouvert depuis un peu plus d'un an dans le quartier de Pont-Rousseau, le Citrott bar participe à ce retour à la vie en proposant des animations, des jeux, un atelier d'écriture et... des boissons sans alcool. Il accueille un public très varié.

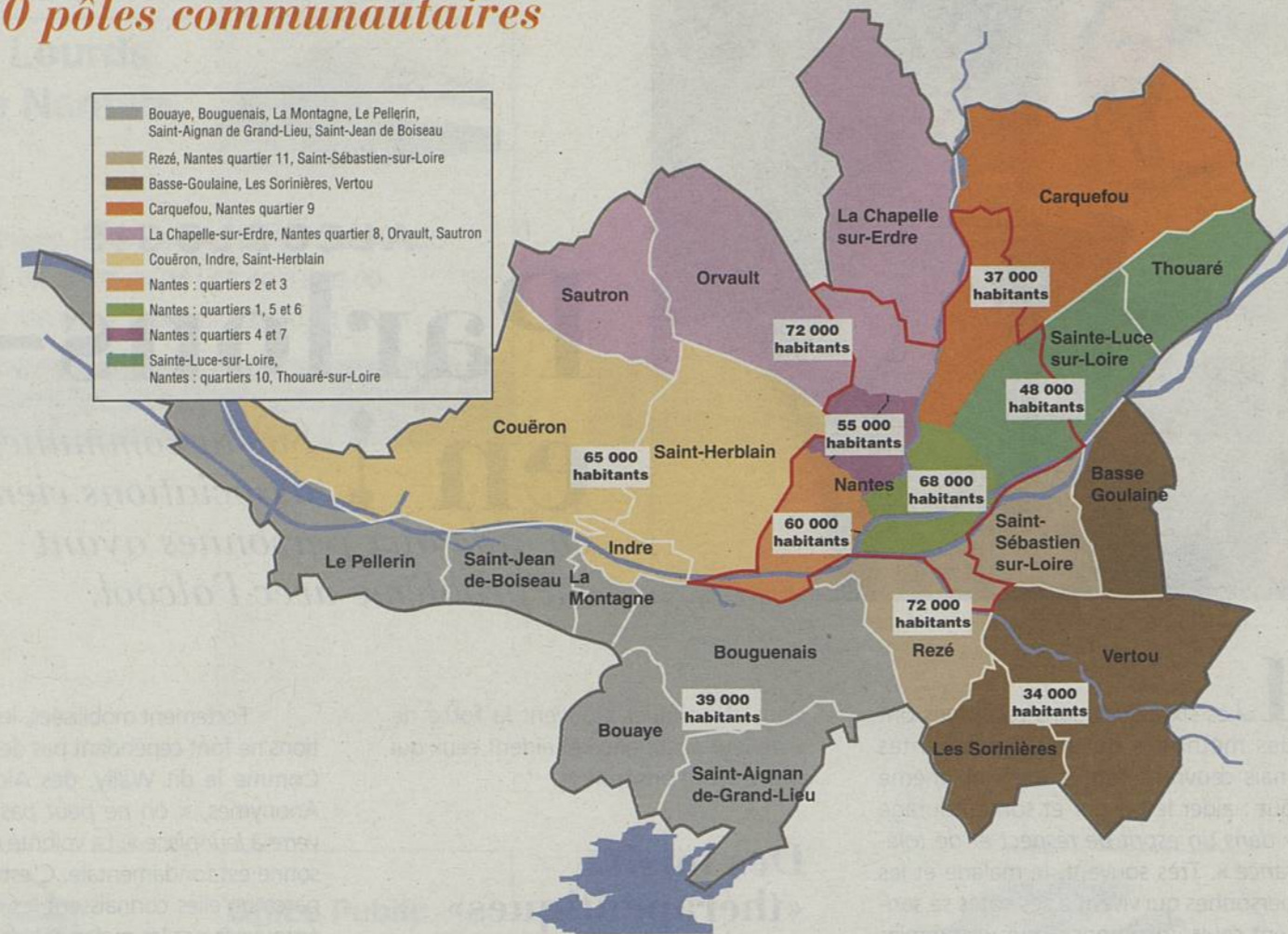
Fortement mobilisées, les associations ne font cependant pas de miracles. Comme le dit Wally, des Alcoologiques Anonymes, « on ne peut pas poser le verre à leur place ». La volonté de la personne est fondamentale. C'est d'ailleurs parce qu'elles connaissent les difficultés éprouvées par les malades que ces associations font aussi de la prévention, sous forme de témoignages dans les écoles, les collèges, les prisons, etc ■

Contacts

Les associations de lutte contre l'alcoolisme reçoivent toute personne ayant un problème avec l'alcool, « sans distinction de religion ou d'opinion politique ». Les réunions et les permanences sont ouvertes à tous, malades, familles, entourage.

- Alcoologiques Anonymes, 02 40 75 23 12. Réunions tous les lundis à 20 h 30 à la maison de quartier rue Véga.
- Croix bleue, 02 40 75 98 21. Permanences le 1^{er} et le 3^e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h, 40 rue Jean-Jaurès.
- Croix d'Or/Alcool Assistance, 02 40 75 88 52. Réunion le 2^e dimanche de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h, maison de quartier, rue Véga. Réunion mensuelle au 45 rue de Richebourg, à Nantes, pour l'entourage seul : 02 40 74 77 87.
- Office central d'hygiène sociale, 02 40 04 10 19. Rendez-vous avec des psychologues, des assistantes sociales et des médecins ; 55 rue Jean-Jaurès.
- Vie Libre, 02 40 75 82 11 ou 02 40 84 08 76. Réunion le 2^e vendredi de chaque mois, de 18 h à 19 h 30, centre socioculturel de Ragon.
- Citrott Bar, 02 40 05 17 50. Restauration rapide et boissons sans alcool, animations. Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 21 h ; 24 place P. Sémard.

Le découpage du territoire de l'agglomération en 10 pôles communautaires



COMMUNAUTÉ URBAINE Mode d'emploi

Le 7 avril, la transformation du district en communauté urbaine a été votée en conseil de district par 53 voix sur 74.

Nouvelles compétences

En dehors des services administratifs et financiers, le district ne possède que peu de services « opérationnels ». Dans le domaine des transports par exemple, il décide d'une stratégie à adopter dont il confie la gestion à la Semitan. Avec la communauté urbaine, le changement est d'importance puisque plusieurs compétences jusqu'alors exercées par les communes vont être transférées à la nouvelle structure intercommunale.

● **Compétences obligatoires de la communauté urbaine :** développement économique ; construction d'équi-

pements sportifs, culturels ou socio-économique d'intérêt communautaire ; programme local de **l'habitat** et politique du logement d'intérêt communautaire ; dispositifs contractuels de **développement urbain, d'insertion économique et sociale ; prévention de la délinquance** ; gestion des services d'intérêt collectif : **eau et assainissement**, etc. ; environnement et cadre de vie : lutte contre **le bruit et la pollution de l'air**, élimination et valorisation des **déchets** ; création, aménagement et entretien de la **voirie** et de **l'éclairage public**, actions en faveur des **collèges et lycées**. Le **Plan d'occupation des sols** restera, dans un premier temps, de la responsabilité

des maires. Un schéma directeur de l'agglomération nantaise sera mis en place à l'issue de deux à trois années d'études et de concertation.

● **Compétences optionnelles :** actions en faveur des **personnes handicapées**, hébergement des **gens du voyage**, participation à la Mission locale pour **l'insertion des jeunes**, refuge pour **animaux abandonnés et errants**, etc.

Ressources financières

● **De la communauté** - Pour la première fois cette année, les communes ne perçoivent plus les produits de taxe

professionnelle versés jusqu'alors par les entreprises implantées sur leur territoire. Ils tombent en effet directement dans l'escarcelle du district, puis ultérieurement de la communauté urbaine. Pour fonctionner, celle-ci percevra également de la part de l'État une dotation globale de fonctionnement de près de 480 F / 73,10 € par habitant, alors que le district touchait jusqu'à présent 66 F / 10,10 € par habitant. Quant au coût des dépenses transférées de la commune à la communauté, il sera évalué d'après leur coût réel dans les budgets communaux.

● **De la commune** - Le produit fiscal de Rezé sera quant à lui désormais constitué de la taxe d'habitation, des taxes sur le foncier bâti et non bâti. Pour contrebalancer la perte de la taxe professionnelle, une attribution de compensation sera reversée à la ville par la structure intercommunale, ainsi qu'une dotation de solidarité communautaire. Le montant de cette dotation a été fixé en fonction de cinq critères : revenu moyen par habitant, potentiel fiscal, effort fiscal des habitants, croissance des bases de taxe professionnelle sur la commune, charges de gestion de la commune.

Transfert de personnel

L'attribution de compétences nouvelles à la communauté urbaine implique le transfert d'agents municipaux au 1^{er} janvier 2001. A cette date, une cinquantaine d'agents rezéens seront concernés qui travaillent dans les services de l'assainissement, de la voirie, du développement, aménagement et environnement urbain.

Charte de fonctionnement

Adopté à l'unanimité par le conseil de district, ce « code de bonne conduite » précise le fonctionnement politique de la communauté et la gestion éventuelle des désaccords entre communes et communauté : rien ne se fera sans l'accord des communes. A l'issue d'une médiation et en cas de désaccord majeur persistant, la communauté s'engage à ne pas mettre en œuvre sur le territoire de la commune concernée ce qu'elle a finalement refusé.

Pôles communautaires

Dix pôles communautaires répartis sur l'ensemble du territoire vont être créés. Couvrant des aires géographiques de 34 000 à 72 000 habitants, ils représenteront l'ensemble des compétences communautaires. Cela étant, le citoyen continuera de se déplacer à la mairie, y compris pour des questions relevant de la communauté, le pôle n'étant qu'un outil technique des services intercommunaux. Concrètement, la mairie restera l'unique interlocutrice des habitants.

Conseil communautaire

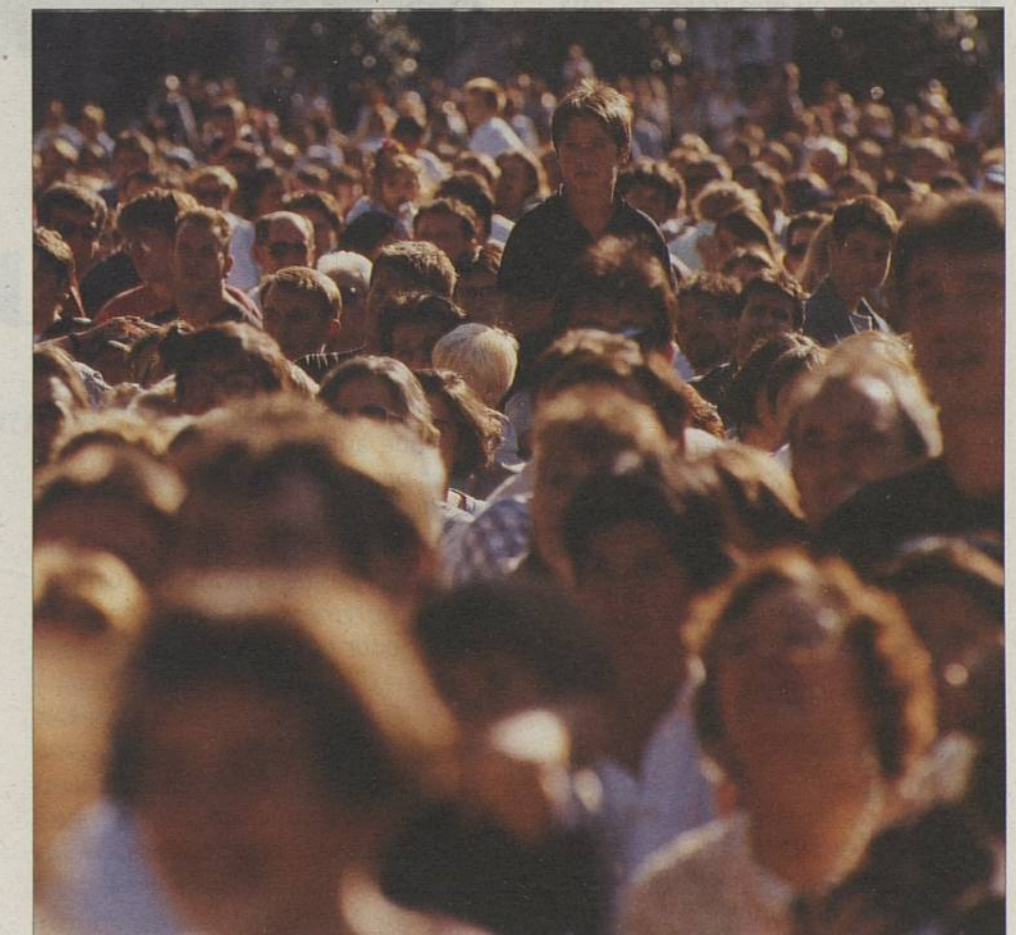
Sur un total de 110 sièges à pourvoir au sein de la communauté urbaine, Rezé disposera de 7 sièges. Les conseillers communautaires, désignés par vote à bulletin secret au sein des 21 conseils municipaux, se réuniront pour la première fois en janvier 2001. Les minorités des conseils seront représentées, ce qui constitue une

nouveauté par rapport au fonctionnement actuel du district.

Comité consultatif

Début janvier, le Comité économique et social communal a été sollicité par la municipalité pour donner un avis sur le thème de l'intercommunalité : « *Quel est votre point de vue sur la charte de fonctionnement de la communauté ? Quelles sont vos propositions pour faciliter l'expression des habitants ? Comment doit-on organiser la relation avec les habitants ?* ». L'avis du CESC a été présenté au conseil municipal du 23 juin.

Pour le CESC, le pôle communautaire ne doit pas constituer un niveau de contact direct entre les citoyens et les services communautaires : la mairie doit rester l'unique interlocuteur des habitants. Parmi les autres sujets abordés : le devenir du CESC lui-même – qui souhaite réaffirmer son rôle de partenaire privilégié du débat local – la question du cumul des mandats, l'information du citoyen, etc. L'avis complet du CESC peut être consulté au service Documentation de la mairie ou sur Internet : www.mairie-reze.fr ■



Depuis
1991,
l'opération
« Premiers

départs en vacances » permet à des familles aux revenus modestes de bénéficier d'une aide pour aller se ressourcer.

À l'heure des grandes transhumances estivales, l'apparition des files de camping-car et de caravanes font s'allonger les mines des « oubliés de la plage ». Pas d'argent, pas de véhicule, pas de nécessaire de voyage : pour une partie des foyers rezéens, le financement d'un séjour-vacances perturberait dangereusement l'équilibre précaire de leurs petits budgets. Une arithmétique abrupte qui les confine tout l'été dans leur cadre de vie habituel.

L'opération « Premiers départs » a justement été imaginée pour démocratiser un peu les vacances : il s'agit de constituer une enveloppe financière, alimentée par plusieurs organismes (1). Grâce à cet apport financier (2), une douzaine de bungalows en toile et de caravanes ont pu être réservés, cette année encore, sur un camping d'Angles, près de la Tranche-sur-Mer, en Vendée. Montage des dossiers administratifs, accueil des familles, inscriptions, visite du site, transports en car... Daniel Perocheau, responsable du centre socioculturel Jaunais-Blordière, connaît bien ce dispositif qu'il coordonne depuis quatre ans maintenant. « Les Premiers départs fonctionnent sur la base d'un partenariat, et pas seulement financier. Ainsi, localement, c'est l'association de prévention spécialisée Rezé-accès, avec la CSF et la convention de quartier, qui ont mis en place le système. Et nous travaillons toujours avec les assistants sociaux : ce sont eux, surtout, qui sont en contact avec les familles. »

« Qu'est-ce qu'on a rigolé ! »

« A première vue, ça ne me disait trop rien de retrouver sur le bord de la mer des gens que je croise toute

VACANCES ESTIVALES

Prendre le large



l'année sur le quartier... Finalement je n'ai pas regretté : qu'est-ce qu'on a rigolé ! » Sans l'opportunité fournie par les « Premiers départs », la famille de Violette serait restée bloquée, l'été dernier, sur le quartier du Château : « Pourtant, avec cinq enfants dont plusieurs en bas âge, la pause des vacances, c'est un bon bol d'air », soupire une autre maman. « Pour nous, c'est presque l'unique occasion de souffler : pas de ménage ou si peu, des mômes pris par les activités (parfois, on ne les voit pas de la journée !). On vit à un autre rythme, on prend enfin du temps pour nous, on se cause un peu plus que d'habitude ».

Soucieux du bien-être des mères de famille, le collectif d'organisation opte en effet pour des hébergements bien équipés. « On veille également à ce que les périodes proposées (15 jours en juillet, 15 jours en août), correspondent aux fermetures des lieux de vie

sociale ou professionnelle. Et en particulier des entreprises d'insertion, puisqu'un nombre important d'utilisateurs sont RMistes ou encore sur des contrats CES », signale Daniel Perocheau.

Le séjour estival se prépare plus de six mois à l'avance et offre à chacun des souvenirs ensoleillés, bien utiles pour réchauffer l'hiver à venir. « D'autant que cette fois, tous les foyers vont être munis d'un appareil photo jetable. A la rentrée, pour le traditionnel repas de retrouvailles, il y aura du monde autour de l'album de famille ! » ■

(1) Direction départementale des interventions sanitaires et sociales (DDISS), Caisse d'allocation familiale (CAF), Centre communal d'action sociale (CCAS).

(2) Le coût du séjour est de 5 300 F / 808 € pour deux semaines, financés à hauteur de 20 % par les familles.



Challenge de l'OMS sur la zone Atout Sud.

Petit, léger, silencieux et non polluant, le roller s'immisce chaque jour davantage dans les randonnées familiales.

ROLLER-SKATING
Ça roule pour moi

« A deux ans et trois mois, Nathan vient de remporter sa première médaille : celle du plus jeune patineur de la course. » Facile ! Né quasiment sur des roulettes, le jeune Rezéen en question est le fils de Sophie Urien (championne de France 1998 de roller-skating) et d'Eddy Gefflot. Patineurs accomplis, ils sont tous deux entraîneurs au Roller skating rezéen (1).

N'empêche, l'anecdote illustre tout de même la tendance : léger, peu encombrant, non bruyant et non polluant, le roller fait depuis deux ou trois ans une entrée remarquée au rayon des loisirs familiaux de plein-air. Un phénomène confirmé par les observateurs attentifs et avertis de la Fédération française de roller skating (FFRS) : « L'avantage avec le roller, c'est

que tout le monde progresse très rapidement. C'est comparable au vélo. A ceci près qu'une paire de patin prend nettement moins de place qu'une bicyclette, un atout majeur pour ceux qui vivent en appartement. »

A la FFRS, on a vite compris le processus de contamination familiale : « Ce sont presque toujours les enfants qui incitent leurs parents (et même les grands-parents !) à chausser les patins. Tout le monde débute en même temps, le plus souvent dans un club. C'est plus prudent d'appréhender la pratique du roller en commençant par quelques cours. Il vaut mieux savoir tenir sur des roulettes, freiner, chuter, tourner... Mais surtout, il faut pouvoir anticiper le danger avant de s'aventurer à l'extérieur ».

La rando du jeudi soir

Hors les salles spécialisées, justement, le patineur se loge difficilement entre trottoirs, pistes cyclables et voies de circulation automobile. Trop rapide pour les uns, qu'il effraie, trop lent pour les autres, qu'il gêne. Considéré comme un piéton par le législateur, l'utilisateur de rollers en ligne (2) se déplace en effet à l'allure d'un cycliste, avec cependant une amplitude latérale bien plus importante. Ce sont malgré tout les pistes cyclables qui se révèlent, à l'usage, les mieux adaptées.

Localement, les deux clubs que compte Rezé n'ont pas loupé le coche de l'engouement pour les randonnées à roller. Du côté du Rezé olympique patinage (3), un emploi-jeune est actuellement chargé de monter la sec-

Suite >

Chaque jeudi soir, rendez-vous est donné à tous les fans de roller : 14, rue Racine, à Nantes, à 21 h. Un autre rendez-vous, plutôt réservé aux débutants, est proposé le dimanche à 15 h, cours des 50 otages, à Nantes.

En bref

Disciplines

La Fédération française de roller-skating (FFRS) compte 8 disciplines : danse ; artistique ; course ; randonnée ; roller acrobatique ; skate board ; rink-hockey ; roller in lice hockey. Pour plus d'infos pratiques ou techniques, téléphonez à la FFRS au 05 56 33 65 65, ou tapez www.ffrs.asso.fr

B.A BA

L'Assurance maladie, le Comité français d'éducation pour la santé et la Fédération française de roller skating ont lancé une campagne d'information sur les risques de ce sport et les précautions à prendre. En vrac, quelques conseils de sécurité extraits de leur plaquette d'information pour rouler en roller... en toute tranquillité : **mettre un casque !** Mais éviter le casque de vélo ou de hockey. Il faut un casque de roller, bien adapté aux risques, qui protège toute la tête sans vous empêcher de voir et d'entendre. **Porter des protège-poignets, des coudières et des genouillères.** S'habiller avec des vêtements clairs pour être le plus visible possible. La nuit, il est conseillé d'utiliser des bandes fluorescentes ou des lumières d'appoint. **Échauffement indispensable avant de démarrer.** Sur le trottoir, **courtoisie et vigilance** sont de rigueur. Et les piétons sont toujours prioritaires !



tion randonnée. Au Roller skating rezéen les débutants s'entraînent l'hiver pour les sorties des beaux jours.

Moins cher qu'un vélo (compter 1 000 F/152,45 € pour un équipement de haute qualité), le roller conquiert chaque jour de nouveaux foyers, ici et ailleurs. Lancé par les grandes marques, le phénomène de mode se

mue aujourd'hui, nettement, en phénomène de société. « Pas de problème de stationnement, d'embouteillage, indépendance optimum et plaisir du sport : le patin en ligne colle bien à la mentalité de la fin des années 90. Il y a deux ans, aux randonnées nantaises du jeudi soir, on était à peine une vingtaine. On est maintenant plus de deux

cents, trois cents parfois, avec une proportion importante de nouveaux venus à chaque fois. »

Fidèle encadrant bénévole des rendez-vous du jeudi, Blaise Dousot est conscient des perturbations liées à la circulation des patineurs. Il reste en effet un sérieux problème de sécurité routière à régler, sur lequel les pouvoirs publics, localement ou non, vont avoir à se pencher dans les mois à venir. Attrail juridique, encadrement des groupes, pistes officielles... Les solutions, en grande partie, sont encore à inventer ■

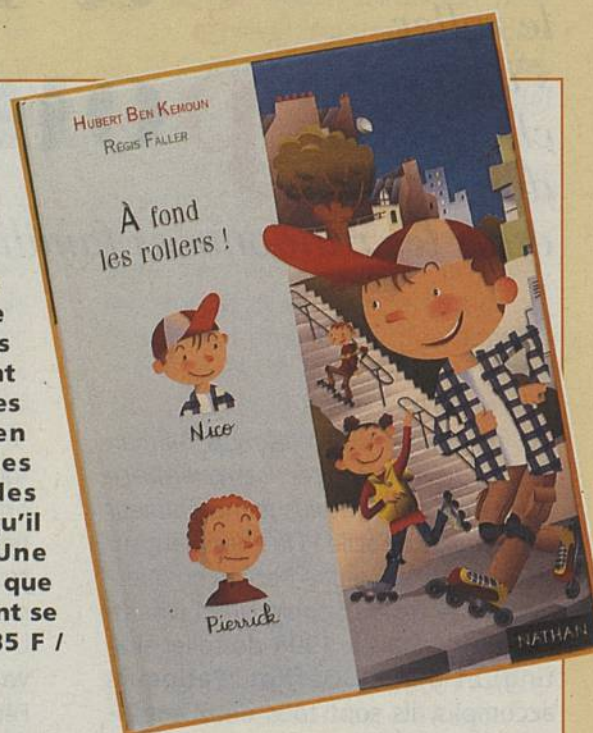
(1) 30 ans d'âge, une section course, une école de patinage et une section randonnée, crée il y a trois ans et désormais fréquentée par la moitié des 80 adhérents. A partir de 5 ans. Renseignements auprès de Catherine Gautron, 2 av. des Chênes, 02 40 31 27 44.

(2) Au début des années 80, les rollers en ligne (plus rapides) ont remplacé les traditionnels patins à quatre roues.

(3) 10 ans d'existence, 80 adhérents, une section course et une section roller hockey. A partir de 8 ans. Renseignements auprès de Brigitte Jaunet, 02 40 50 09 22 ou 02 40 75 91 52.

Histoire

« A fond les rollers ». C'est le titre de l'un des derniers livres du Rezéen Hubert Ben Kemoun, sorti le 18 avril aux éditions Nathan : Nico est déprimé. Il n'a qu'une vieille paire de patins à roulettes alors que tous ses copains ont de superbes rollers. Mais ses parents refusent de lui en acheter une paire. Pour les convaincre, Nico réalise des dizaines de dessins de roller qu'il laisse traîner partout... Une histoire enlevée qui montre que les rêves les plus forts peuvent se réaliser. Dès 5-7 ans. Prix : 35 F / 5,30 €



INTERVIEW

Arnaud Gicquel, petit roller devenu très grand

Le petit garçon venu par curiosité découvrir les subtilités du patin à roulettes sur la place du Pays de Retz est aujourd'hui quadruple champion du monde.

C'était il y a vingt ans mais depuis Arnaud Gicquel n'a rien perdu de son enthousiasme pour ce sport, où son nom est devenu une référence. Sans doute parce qu'il collectionne les titres comme certains collectionnent les timbres, au point d'être bien incapable d'en faire le décompte : « Hormis mes quatre titres de champion du Monde, pour les autres effectivement... ». Par contre, il n'a pas oublié son premier podium des championnats de France : « J'avais pris la 3^e place en poussins. C'était sur 800 m, à Valence d'Agen. J'avais 9 ans ».

L'osmose avec la discipline, le plaisir, l'ont poussé à continuer. Il ne regrette pas, d'autant que le roller, comme il l'avait prévu, est devenu un sport populaire en même temps que sa profession, sa raison de vivre : « Je ne roule pas sur l'or, c'est du semi-professionnalisme ». En fait, sa plus grande satisfaction, c'est d'avoir anticipé « le boum » du roller, d'avoir cru qu'un jour, tout comme pour la course à pied, il y aurait des épreuves où champions et néophytes seraient sur la même ligne de départ. Le côté ludique, la glisse, l'aspect loisir expliquent cet engouement. Au point d'en oublier peut-être qu'entre les amateurs nouveaux venus et Arnaud Gicquel, il y a un monde : « Je m'entraîne tous les jours. Une, voire deux fois par jour



et il n'y a quasiment jamais de coupure. D'ailleurs je ne me rappelle pas la dernière fois où j'ai pris quinze jours de vacances ». En fait, c'est la conséquence directe de la mise en place des « Grands prix européens » et des marathons (entre 40 km et 60 km) qui comptent pour le classement mondial et pour lesquels il est impératif de participer.

Cette évolution explique aussi pourquoi Arnaud Gicquel ne peut répondre à toutes les sollicitations régionales : « Je ne snobe personne mais c'est vrai, dans un calendrier quelque peu anarchique, la priorité pour moi c'est les courses internationales. Je ne crois pas d'ailleurs que le mélange des niveaux soit une bonne chose. Aux gens qui commencent à pratiquer, il faut d'abord offrir des randonnées. La compétition exige du temps et de la patience ». Question patience, Arnaud a beaucoup donné. Quoi de plus normal qu'il en touche aujourd'hui les royalties.

A CHACUN SON NID.



LOIRE ATLANTIQUE
HABITATIONS

Délégation Sud et Sèvre
57, rue de la Commune - 44400 REZÉ
Tél. 02.51.11.00.20 - Fax. 02.51.11.00.19

Arrêt Tramway Place du 8 Mai 1945

Notre métier c'est chaque jour mettre
de l'ordre dans tout ce qui se jette.

Organiser, collecter, trier, traiter, valoriser les déchets, ça ne s'improvise pas... Pour Grandjouan Onyx, présent aujourd'hui, avec GEVAL, auprès de plus de 6 000 entreprises et 200 collectivités de l'Ouest, l'origine de nos compétences remonte à plus d'un siècle et demi... Qui dit mieux comme garantie de savoir-faire ?

GRANDJOUAN ONYX



Depuis 60 ans,
Michel Soulas
est fidèle à
Trentemoult. Il a
quitté la présidence
du syndicat
d'initiative l'an
dernier. Souvenirs, souvenirs.

PORTRAIT

Michel Soulas

Certes, quelques années après son mariage, le Trentemoultin Michel s'est «expatrié» au Château de Rezé. Mais il est vite revenu au port. Fidèle à ce quartier depuis 62 ans, il le fut également auprès du syndicat d'initiative à la tête duquel il a officié pendant dix ans. Ce moustachu au sourire jovial est entré dans l'association en 1957. Alors âgé de 18 ans, il a suivi son père André, lui même vice-président. La famille Soulas fait partie des figures qui comptent dans la mémoire de Trentemoult. Une partie du film de Jean-Loup Hubert, « La reine blanche », s'inspire même de l'histoire d'André Soulas. Michel Soulas a d'ailleurs souvent participé aux défilés de la mi-carême, monté sur les chars conçus par son père.

Celui qui « donnait un coup de main pour monter le matériel » est devenu, en quelques années, un élément incontournable du syndicat d'initiative. En 1967, il occupe la fonction de secrétaire puis celle de président en

1989. Des responsabilités occupées parallèlement à son métier de serrurier-ferronnier hérité de son père. Son atelier, aujourd'hui transformé en garage, a toujours pignon sur rue à Trentemoult.

« La fête de pays ?
J'y allais déjà
en 57 »

Au syndicat d'initiative, Michel Soulas voit s'affirmer son goût pour la fête et sait partager des moments conviviaux entre habitants du quartier. Il s'investit dans l'organisation des régates, aujourd'hui gérées par le Centre nautique Sèvre et Loire, et la préparation de la fête du pays, en septembre... « Je l'ai toujours connue. En 1957 déjà, j'y allais. » De ses années passées à la présidence de l'association, le Trentemoultin ne regrette rien. « Si ce n'est de vieillir », ironise cet

Michel Soulas a laissé
les rênes du syndicat
d'initiative de Trentemoult
à Patrice Bodin.

habitué de l'activité intensive. Sentiment d'amertume également quand il revoit deux de ses copains de l'association, disparus trop jeunes : Georges Colder et Claude Choëmet. Sa plus grande satisfaction en tant que président ? « Les fêtes réussies », confie-t-il modestement.

Si Michel Soulas lève le pied après plus de quarante ans de militantisme associatif, c'est pour se consacrer à ses plaisirs quotidiens : ses petits-enfants, l'aménagement de sa maison et les promenades à pied sur le port. Mais il n'est pas homme à tout lâcher d'un coup. Désigné « président d'honneur du syndicat », il prend plaisir à s'en retourner voir ses camarades. Et entretient de bonnes relations avec son successeur, Patrice Bodin. Ce quadragénaire n'est pas un nouveau au syndicat d'initiative, dont il adhère depuis une quinzaine d'années. Exerçant la profession de routier, il lui arrive parfois d'être absent. Sylvie Bouça, présidente adjointe, prend alors le relais. Preuve qu'au syndicat d'initiative, dynamisme et solidarité ne sont pas de vains mots ■

Contact : 02 40 05 45 55.

Rendez-vous festifs

- **Janvier** : galette des rois offerte aux enfants de l'école Jean-Jaurès.
- **Février/mars** : loto réunissant plusieurs centaines de personnes.
- **Avril** : concours de pétanque ouvert à tous à caractère amical.
- **Juin** : feux de la Saint-Jean autour d'un spectacle de variétés suivi d'un bal populaire.
- **Septembre** : fête du pays. Jeux, courses pour enfants et concours de baby-foot humain sont proposés sur le terrain de la Grève.
- **Novembre** : repas des anciens à la Civelle, organisé avec le soutien de la mairie.

Les briques ont remplacé les parties autrefois vitrées de cet édifice rectangulaire du début du XIX^e siècle, unique à Rezé. Mais la majeure partie du bâtiment est préservée.

UN BATIMENT MÉCONNU

L'orangerie sauvegardée



Le promeneur ne la voit pas du premier coup d'œil. Et pour cause, c'est tout juste si l'orangerie de la Bauche-Thirault peut être aperçue de la rue du même nom. Doté d'un style architectural significatif du début du XIX^e siècle, cette bâtisse rectangulaire à quatre pans possède une façade en pierres enduites, percée de cinq grandes baies à encadrement de tuffeau et dont le sommet est un arc roman.

Propriété privée, située à l'emplacement du futur hypermarché de la Bauche-Thirault, l'orangerie a été

achetée l'an dernier par les promoteurs du projet. Elle sera intégrée à la galerie commerciale de l'hypermarché, la ville étant intervenue pour que cet élément du patrimoine communal soit préservé.

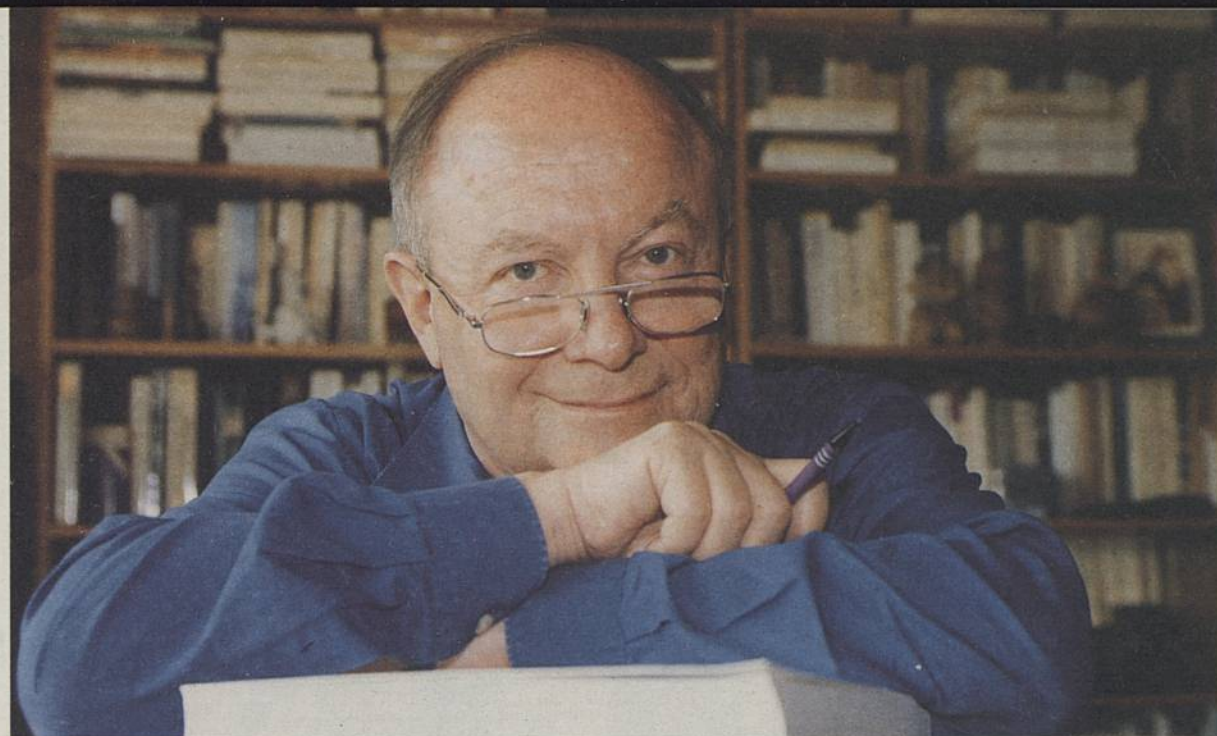
Agrumes et arbustes

Construite en 1812, l'orangerie fait partie d'un domaine plus ancien : la ferme de la Bauche-Thirault, propriété du seigneur de Barberé au XVI^e siècle (d'après les archives de la Loire-

Inférieure). A l'époque, la seigneurie dépend de la forêt de Touffou qui s'étend sur plusieurs paroisses du sud de la Loire et des ducs de Bretagne. Aujourd'hui, on en a conservé une trace : le bois des Poyaux.

C'est le marquis de Bruc Montplaisir qui a décidé, au début du XIX^e siècle, d'ajouter à la ferme une annexe : l'orangerie. Son souhait est d'apporter une marque de prestige à un domaine qui n'a rien d'un château mais tient plutôt de l'exploitation agricole. Une façon pour ces riches propriétaires de « marquer » leur condition en construisant un bâtiment dont l'apparence séduit les classes aisées de l'époque. La famille a d'ailleurs inscrit ses armes sur le fronton du bâtiment. A l'intérieur, sans crainte des intempéries, s'effectue la culture des agrumes et de divers arbustes.

De 1846 à 1860, Ernest de Cornulier Lucinière est le dernier propriétaire noble de ce domaine. Né à Nantes en 1804, celui-ci a fait l'école de la marine à Angoulême avant d'entrer au service de l'armée royale. Il terminera sa carrière en tant que directeur de l'observatoire de la marine, à Lorient. Par la suite, la ferme de la Bauche-Thirault et son orangerie sont vendues en différents lots. Si l'orangerie a été conservée, la plus grande partie de la ferme de la Bauche-Thirault a été démolie. Seule la charpente de l'un des deux pavillons carrés qui la prolongeaient pourrait être réimplantée sur un autre site ■



MOYEN-ÂGE

Faire parler les noms

Historien autodidacte, Michel Kervarec est l'auteur de « Terroirs et Moyen-Âge au Pays Nantais ».

Rezé Magazine : L'écriture de votre ouvrage a nécessité douze ans de recherches... Pourquoi vous êtes-vous lancé dans cette aventure ?

Michel Kervarec : Parce qu'il me semble indispensable qu'une ville connaisse son passé. En essayant de reconstituer notre héritage historique, je considère que je fais mon boulot de citoyen. C'est la raison pour laquelle ce travail participe vraiment de la vie de la commune. Exactement comme les recherches archéologiques.

Quel est le propos de « Terroirs et Moyen-Âge au Pays Nantais » ?

J'ai étudié le Rezé de l'Ancien régime à partir de la chute de Rome. On ne sait pas grand chose de cette période dont il ne reste strictement aucune trace aujourd'hui. La guerre de succession du trône ducal de Bretagne, parallèle à la guerre de cent ans et qui a duré presque aussi longtemps, a anéanti une bonne partie de la population et presque entièrement détruit le bâti. J'ai donc puisé dans l'ancien cadastre napoléonien de 1826, dans les archives seigneuriales, relativement importantes à Rezé dès le début du XV^e siècle... Et dans les archives notariales pour les XVI^e et

XVIII^e siècle, heureusement exceptionnellement abondantes ici.

Pourriez-vous nous dévoiler votre méthode d'investigation ?

J'ai commencé par établir un calepin de 35 plans à partir du cadastre. Puis j'ai reporté sur chaque parcelle les toponymes extraits des archives, à l'exception, bien sûr, de ceux trop mal localisés. Je me suis alors retrouvé avec une masse de noms de lieux et j'ai formulé des hypothèses... Pour éviter les conclusions hâtives, j'ai procédé par recoupement. Souvent les gens baptisaient le lopin d'une façon, les voisins d'une autre. Mais à chaque fois, le sens restait très proche.

Ainsi, le lieu-dit la Grand'Haie, aux Chapelles, évoque d'emblée l'idée d'une défense. La haie, en effet, est une forteresse, qu'il faut comprendre au sens large : le nom pouvait simplement signaler la présence d'une forêt. Puis je suis tombé sur une autre appellation : le Grand-Eschalier. Là, en revanche, le terme désigne un obstacle majeur, bien qu'on ne sache toujours pas de quelle sorte. Contre cette parcelle, une seconde, dénommée « l'ouche du Puy » (puy comme

« butte » ou « motte ») jouxte une troisième : « La Jeu », un terme ancien qui désigne un lieu perché, élevé. Contre celle-ci encore, je découvre le courtil (jardin) de Loie, du mot oie, ou hoë : là encore, il s'agit d'une hauteur. Plus tard, en fouinant dans les textes de la fin du XIX^e, début XX^e, je remarque que les auteurs évoquent un lieu-dit « Les Ruines » au même endroit. Enfin, je tombe dans les archives sur un lot nommé « les jardins de la citadelle », qui concerne tous les petits bouts précédemment cités. Le doute n'est plus permis : manifestement, il existait là une véritable forteresse de pierre. Le sens militaire s'impose sans ambiguïté, j'en suis maintenant tout à fait certain...

Cela dit, si je finis par former des convictions, j'ai parfaitement conscience en revanche que tout peut être remis en cause un jour ou l'autre. Les chercheurs ne fonctionnent guère avec des certitudes !

La suite de cet entretien avec M. Kervarec est sur le site web : www.mairie-reze.fr

Terroirs et Moyen-Âge au Pays Nantais, Éditions du Petit-Véhicule, 200 F / 30,49 €

Soucieux de développer la démocratie locale et de favoriser l'exercice de la citoyenneté, l'équipe municipale vous invite à vous exprimer sur le thème abordé dans la bande dessinée ci-contre (l'architecture, l'urbanisme, le patrimoine, etc.) ou sur tout autre sujet de votre choix.

COURRIER DES LECTEURS

Cette page vous est réservée

Les questions et réflexions que vous nous adresserez feront l'objet d'une réponse individuelle par courrier. A vos crayons ! Et n'oubliez pas de mentionner votre adresse pour qu'une réponse puisse vous parvenir.

Courrier à adresser à
M. le Maire, hôtel de ville,
service communication, BP 159,
44403 Rezé cedex. Votre courrier
peut également être adressé par
e-mail : lemaire@mairie-reze.fr



(1) Attribuée depuis 1986 à des propriétaires privés au titre de rénovation du patrimoine, cette aide communale vient d'être étendue à de nombreux éléments architecturaux. Rens. : 02 40 84 42 68 - (2) Conseils gratuits, sur rendez-vous : 02 40 84 42 68

40 Boutiques

EQUIPEMENT DE LA PERSONNE

1.2.3
AMERICAN JEAN'S
ATOUT CADEAUX
BRICE
DIPAKI
ESPACE ANDRE
ETAM Prêt à porter
ETAM Lingerie
LAURENT CERRER
MARC ORIAN
MAROQUINERIE ALOIA
PHILDAR
SAN MARINA

SANTE / BEAUTE

ELITE COIFFURE
LA GENERALE D'OPTIQUE
PARAPHARMACIE E.LECLERC
PARFUMERIE LE TEMPS DE PLAIRE
PHARMACIE
SAINT KARL COIFFURE
YVES ROCHER

CULTURE / LOISIRS

COURIR
ESPACE CULTUREL
LECLERC VOYAGES
MAG PRESSE
MANEGE ENFANTS
PHONE SHOP

DECO / MAISON

ASTUS DECO
BLINEAU FLEURS

SERVICES

BPBA
FUJI IMAGE SERVICE
MISTER MINIT
ESPACE DAZIBAO
RAPID'COUTURE
TOP NET

RESTAURATION

BRIOCHE DOREE
CAMELYS
FLUNCH
LA REZEENNE
RESTAURANT OASIS

HYPERMARCHÉ E.LECLERC

Venez
prendre
la Vie
du bon côté !



Atout Sud

Ça bouge au Sud !

CENTRE COMMERCIAL REZÉ - ROUTE DE PORNIC

